



Politique
familiale
municipale

Municipalité
amie
des aînés

Saint-Vallier

**2015
2017**



JEFFREY, CHARLES, CORALIE ET MATYS

Table des matières

Mot du maire..... 4

Mot du comité..... 6

Mandat du comité..... 8

Préambule..... 10

Définition de la famille et des aînés 12

Portrait du milieu..... 14

Portrait statistique de la municipalité..... 16

Acquis de la municipalité..... 22

Qualités du milieu 24

Mesures en place pour les familles et les aînés 25

Faits saillants des consultations..... 26

Suivi de la démarche 27

Plan d’action 28

LISTE DES SIGLES

- CHSLD :** Centre d’hébergement et de soins de longue durée
- CLD :** Centre local de développement
- CLSC :** Centre local de services communautaires
- CSSS :** Centre de santé et de services sociaux
- ENM :** Enquête nationale auprès des ménages
- FADOQ :** Fédération de l’âge d’or du Québec
- HLM :** Habitation à loyer modique
- MAMOT :** Ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire
- MRC :** Municipalité régionale de comté
- MTQ :** Ministère des Transports du Québec
- OMH :** Office municipal d’habitation
- OTJ :** Organisation des terrains de jeu
- RQFA :** Responsable des questions Familles et Aînés
- TGN :** Taux global de non-réponse



> Mot du maire

C'est avec grande fierté que nous vous présentons la politique Familles et Aînés de Saint-Vallier.

Cette politique reflète les besoins et les préoccupations des familles et des aînés de Saint-Vallier. Elle se traduit par un plan d'action qui comprend des mesures concrètes visant le milieu familial, les aînés et l'ensemble des citoyens à un moment ou à un autre de leur vie. Il s'agit aussi d'un engagement de la municipalité à mettre en œuvre ce plan d'action.

L'élaboration de notre politique s'est inscrite dans une démarche commune où les 20 municipalités de Bellechasse ont travaillé ensemble à l'élaboration de la politique Familles et Aînés de la MRC. Grâce à ce travail de concertation, les municipalités ont pu alimenter la MRC en l'informant des besoins de leurs familles et de leurs aînés.

Les membres du conseil municipal sont sensibles aux besoins des familles et des aînés. Avec cette politique, ils font état de leur volonté de travailler à l'amélioration continue de la qualité de vie des citoyens de Saint-Vallier. Ils signalent aussi leur intention de contribuer à garder nos gens chez nous et de faire rayonner Saint-Vallier à l'extérieur de notre territoire afin d'attirer de nouveaux résidents.

Au nom des autres membres du conseil municipal et en mon nom, je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin à



l'élaboration de cette politique. Merci aux organismes locaux, à toutes les familles et à tous les aînés qui ont partagé avec nous leurs connaissances et leurs préoccupations afin que la politique familiale soit véritablement le reflet des besoins et des aspirations de notre communauté.

Je remercie particulièrement les membres du comité qui travaillent depuis plusieurs mois à l'élaboration de cette politique et dont les noms apparaissent plus loin dans ce document.

J'ai pleinement confiance que notre politique Familles et Aînés deviendra un succès collectif au bénéfice de l'ensemble de la population.

Benoit Tanguay, maire



> Mot du comité

Au cours des derniers mois, un comité, dont j'avais la responsabilité à titre de conseillère municipale, a tenu plusieurs rencontres et a élaboré un questionnaire auquel toutes les Vallières et tous les Valliers ont été invités à répondre. L'objectif principal de cette démarche est de pouvoir offrir un environnement de qualité et des services répondant aux besoins de nos familles et de nos aînés. La réalisation d'une politique Familles et Aînés à Saint-Vallier s'inscrit évidemment dans le souci constant du développement global de la municipalité.

De plus, notre politique est un outil privilégié pour favoriser et développer le principe « penser et agir familles et aînés » ainsi que pour établir une philosophie de base afin que chaque citoyen trouve sa place au sein de la communauté et que les actions municipales soient prises en ce sens.

En terminant, je tiens à remercier tous les membres du comité pour la réalisation et la mise en œuvre de ce projet. Merci également au conseil municipal d'avoir déployé tous les efforts nécessaires pour réaliser une politique Familles et Aînés accessible à tous. Cette politique nous orientera vers un avenir toujours meilleur pour la communauté vallieroise.

Anne Harrisson, conseillère municipale

ANNE HARRISSON, RAYNALD BLOUIN ET CHANTAL LESSARD ACCOMPAGNÉE DE SES DEUX ENFANTS



> Membres du comité

- **Anne Harrisson**, conseillère municipale responsable des questions Familles et Aînés
- **Raynald Blouin**, représentant des aînés
- **Lorraine Breton**, représentante des aînés
- **Line Gaumond**, représentante des organismes communautaires
- **Chantal Lessard**, représentante des familles et membre du conseil d'établissement de l'école

Sylvain Roy, ancien conseiller responsable des questions Familles et Aînés, et Chantale Deslauriers, ancienne membre du comité



> Mandat du comité

Afin d'élaborer cette politique, un comité de travail formé de représentants des familles et des aînés a été mis sur pied. Le mandat de ce comité comportait deux volets.

Volet 1 : Élaboration de la politique

Ce volet consistait à :

- définir les notions de familles et d'aînés;
- poser un diagnostic et dresser le portrait de la situation des familles et des aînés qui vivent dans notre municipalité;
- inventorier les services offerts aux familles et aux aînés dans le milieu;
- déterminer les besoins selon les résultats des consultations faites auprès des familles et des aînés;
- établir un plan d'action triennal.



FAMILLE YVES LÉMIEUX



Volet 2 : Mise en application et suivi

Grâce à l'expertise acquise, le comité se voit dorénavant attribuer un rôle permanent qui consiste à :

- assurer l'implantation de la politique Familles et Aînés;
- faire le lien entre les instances municipales et la communauté concernant la politique Familles et Aînés;
- assister le conseil municipal dans l'étude des dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur les familles et les aînés;
- jouer un rôle de consultation et de vigilance;
- favoriser la concertation du milieu;
- assurer le suivi et l'évaluation du plan d'action afin d'en assurer la continuité et la pérennité.



GABRIELLE, FLORENCE ET LÉANNE

> Préambule

Avec cette politique, Saint-Vallier place les familles et les aînés au cœur de ses priorités et affirme sa volonté d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens. Cette politique sert de cadre de référence pour les élus municipaux et elle permet de répondre aux besoins exprimés par les familles et les aînés de chez nous.

Le plan d'intervention proposé ici est à la mesure des moyens de notre communauté et relève des compétences municipales.

Nos objectifs

À Saint-Vallier, la politique Familles et Aînés vise à :

- accroître la qualité de vie des familles et des aînés;
- stimuler le sentiment d'appartenance à Saint-Vallier;
- favoriser l'implication citoyenne;
- contribuer à l'harmonie sociale par un programme d'animation adapté à l'ensemble de la population;
- favoriser les rencontres et les activités intergénérationnelles;
- développer le réflexe de « penser et agir familles et aînés » au sein de l'organisation municipale;
- améliorer la communication et le partage d'informations entre les intervenants du milieu, les familles et les aînés;
- gérer les effets des mouvements démographiques (exode des jeunes et des aînés);
- attirer de nouvelles familles.

Nos valeurs

Grâce à sa politique Familles et Aînés et à son plan d'action, la municipalité de Saint-Vallier souhaite mettre en place des mesures qui prennent en considération des valeurs qui sont au centre de la vie communautaire des citoyens : la famille, la solidarité, le respect, l'entraide, la sécurité et l'appartenance.

Famille
Solidarité
Respect
Entraide
Sécurité
Appartenance

> Définition de la famille et des aînés

À Saint-Vallier, la famille se définit d'abord par la relation parent-enfant. Le milieu familial ainsi constitué est pris en charge par un ou des adultes. La famille assure la transmission des valeurs individuelles et collectives ainsi que de son patrimoine. Elle favorise l'entraide, le partage et le respect mutuel dans ses relations. Le lien parent-enfant évolue tout au long de la vie et assure la continuité de notre histoire et de nos traditions.

Les aînés sont au cœur des préoccupations de la présente politique. Ils représentent les membres bâtisseurs des familles. Ils sont notre mémoire vivante et contribuent à la transmission de nos valeurs.

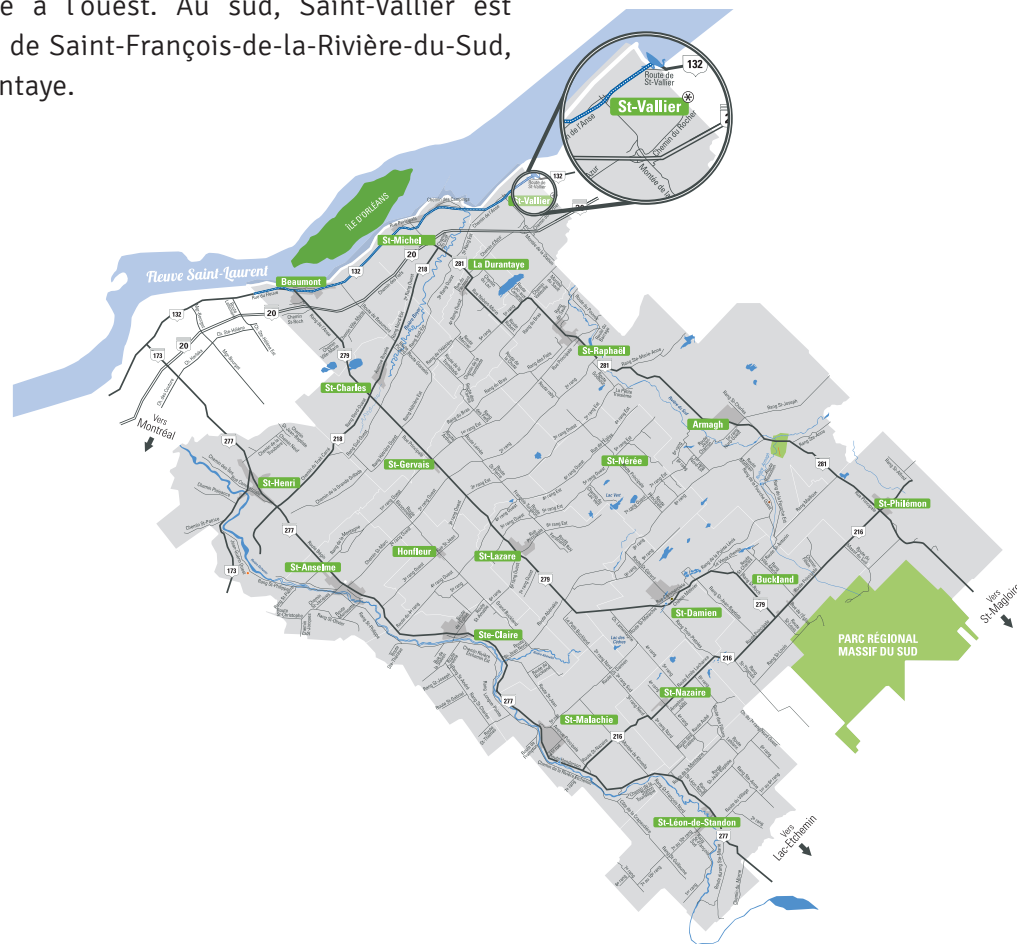
Dans le cadre de la présente politique Familles et Aînés, un aîné est une personne âgée de 65 ans et plus.



> Portrait du milieu

Portrait géographique

Saint-Vallier occupe un territoire d'une superficie de 42,2 km² sur la Côte-du-Sud, face à l'île d'Orléans. Ce magnifique territoire est borné par le fleuve Saint-Laurent au nord, Berthier-sur-Mer à l'est et Saint-Michel-de-Bellechasse à l'ouest. Au sud, Saint-Vallier est délimitée par les municipalités de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, de Saint-Raphaël et de La Durantaye.



Portrait historique

L'histoire de Saint-Vallier remonte à l'époque du Régime français. Vers 1700, les premiers colons viennent s'établir sur ce territoire, alors connu sous le nom de seigneurie de La Durantaye.

En 1714, vu la croissance de la population, le fief est érigé en paroisse. La population continue de croître jusque vers les années 1960, atteignant alors 1500 habitants. Depuis une trentaine d'années, la population s'est stabilisée à un peu plus de 1000 résidents.

Dès le début, Saint-Vallier adopte une vocation agricole qu'elle conserve jusqu'à nos jours. Plus de 95 % de son territoire est toujours consacré à l'agriculture. Sa campagne est ponctuée de magnifiques fermes modernes et bien entretenues. Certaines de ces fermes sont encore exploitées par les descendants des premières familles arrivées sur le territoire. Le village, quant à lui, recèle un patrimoine bâti riche et bien conservé.

Saint-Vallier a célébré son 300^e anniversaire en 2013. Vallierois et Vallierois sont très fiers de leur histoire et de leur patrimoine.

> Portrait statistique de la municipalité

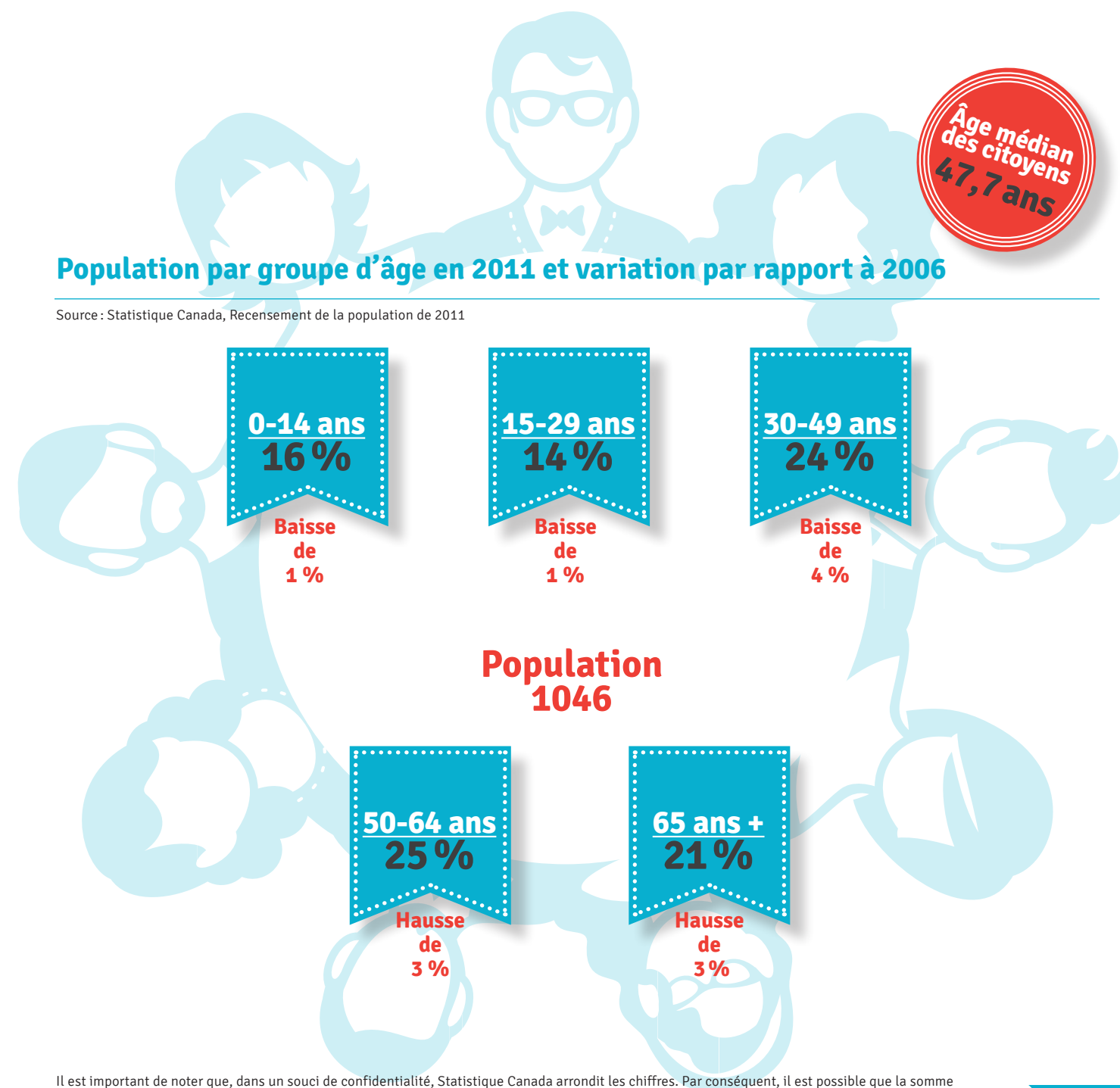
Évolution de la population de 1996 à 2013

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011



Population par groupe d'âge en 2011 et variation par rapport à 2006

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011



Il est important de noter que, dans un souci de confidentialité, Statistique Canada arrondit les chiffres. Par conséquent, il est possible que la somme des données ne corresponde pas toujours à 100 %.

> Portrait statistique de la municipalité (suite)

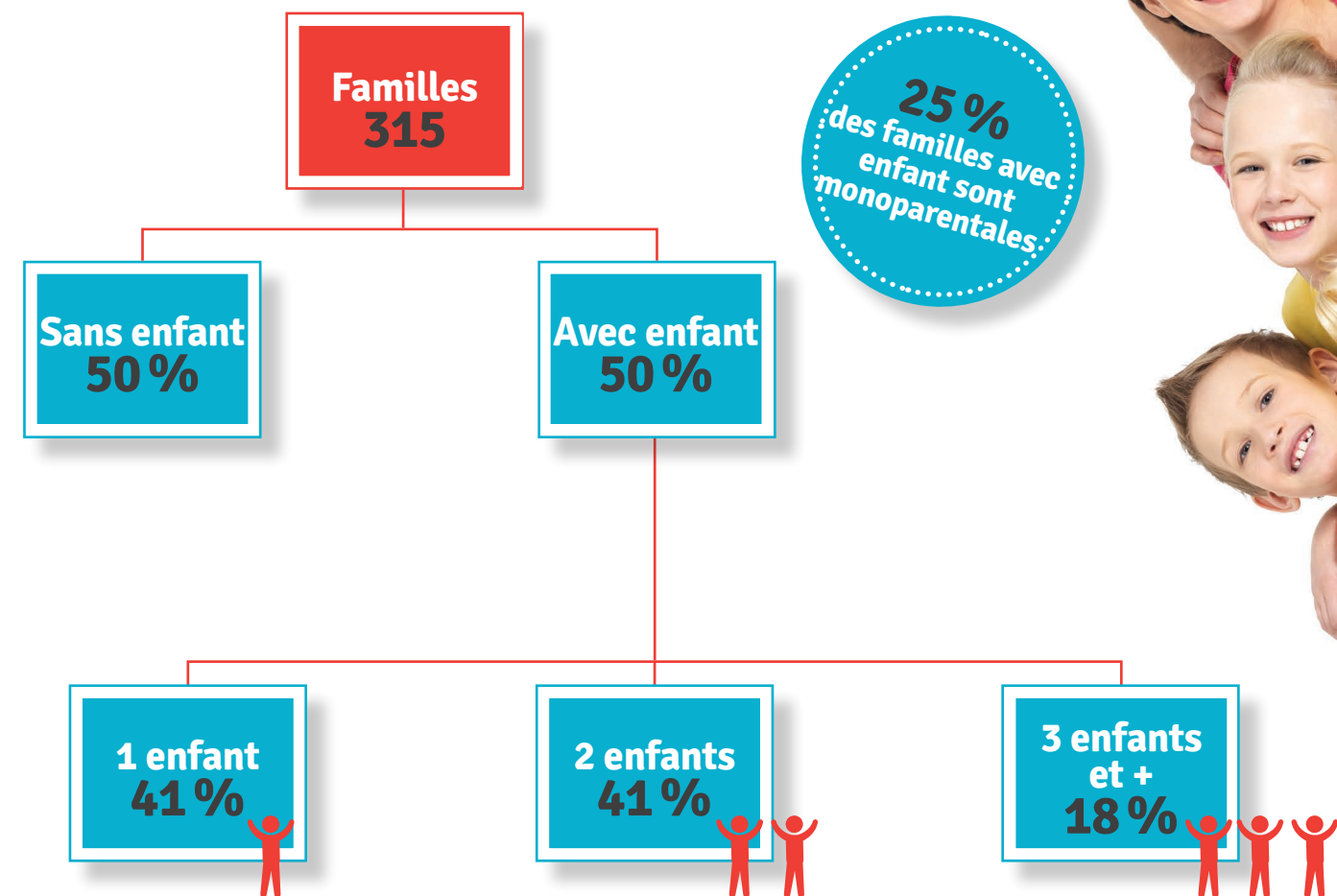
Nombre de naissances

Source : CSSS Alphonse-Desjardins, secteur Bellechasse



Composition des familles

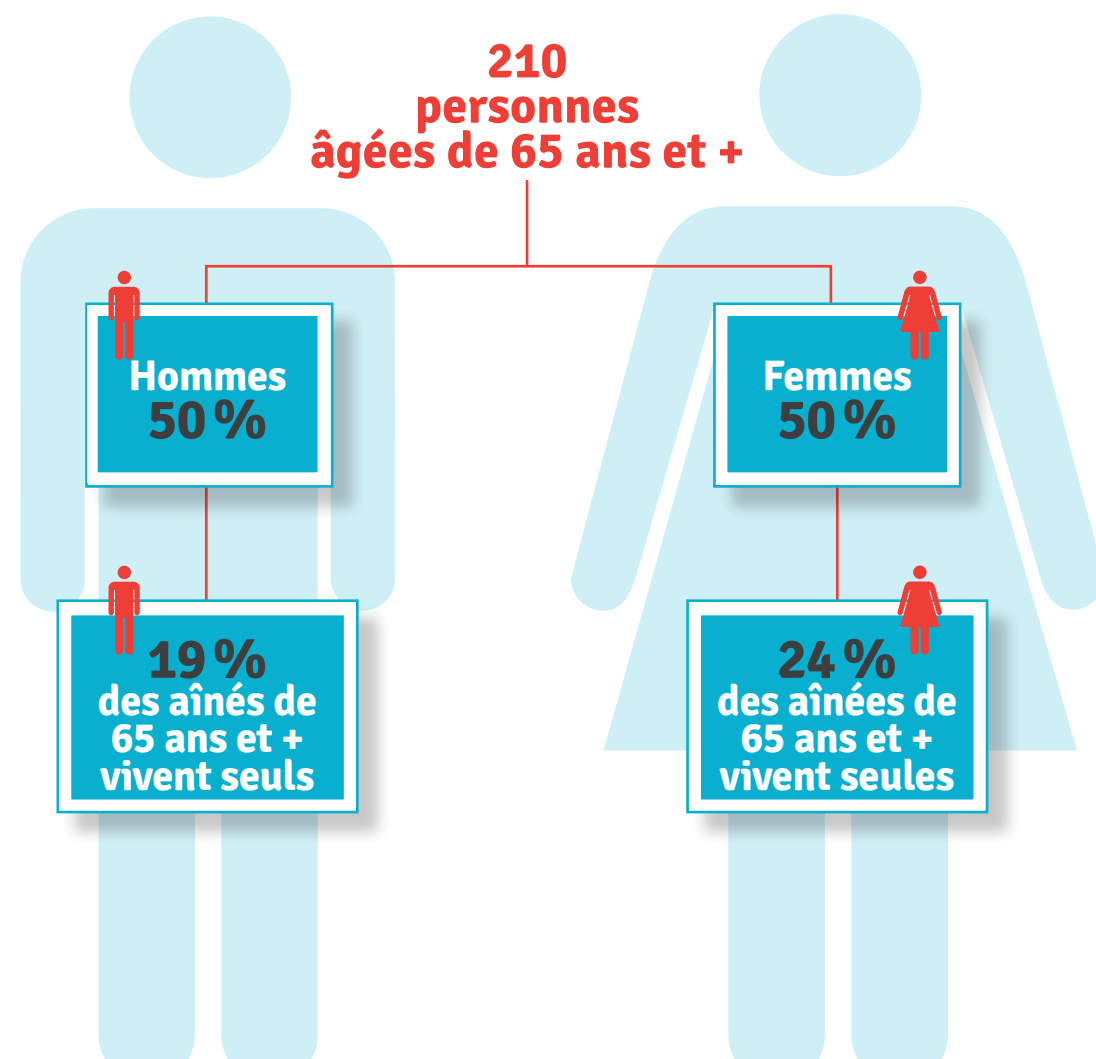
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011



> Portrait statistique de la municipalité (suite)

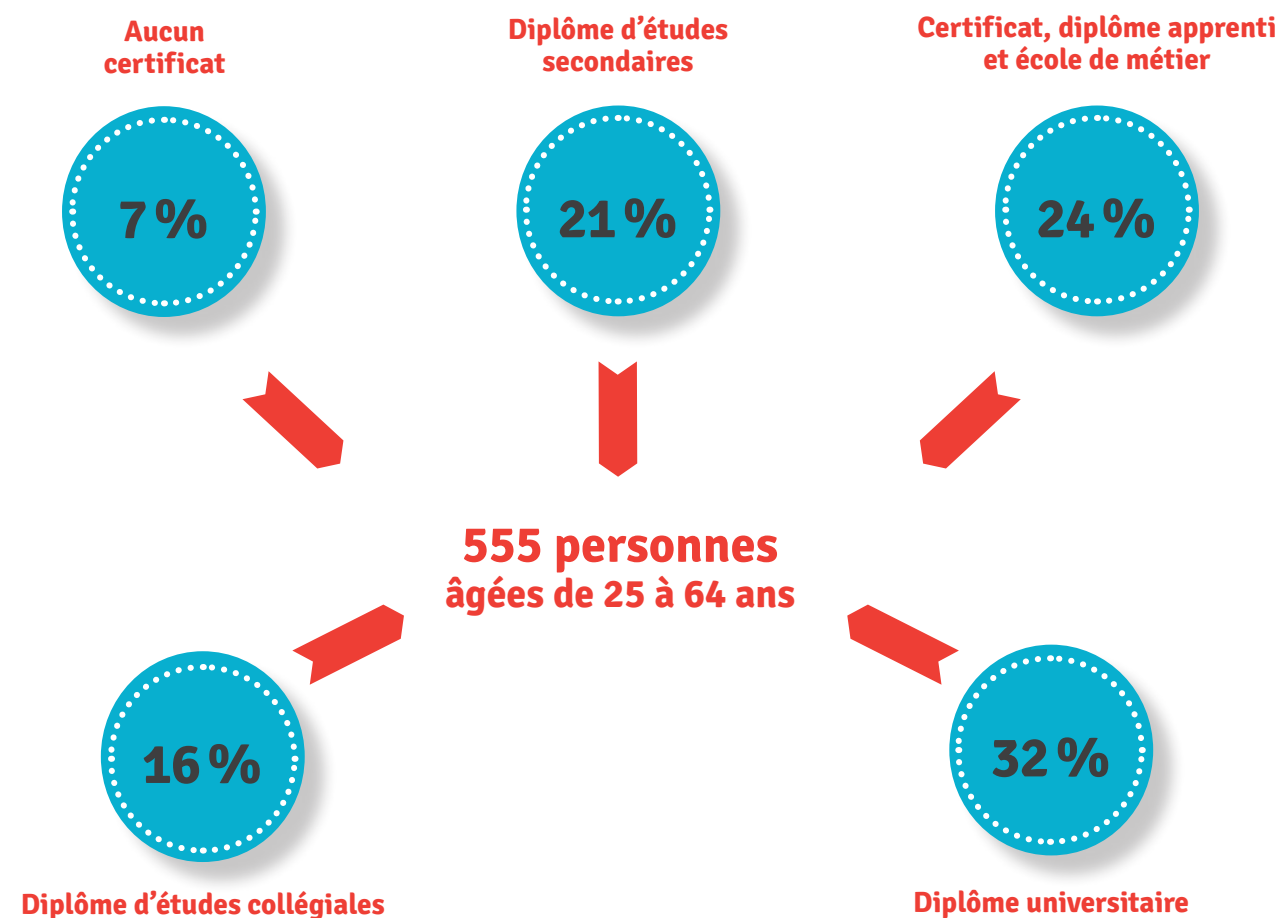
Profil démographique des personnes âgées de 65 ans et + (dans les ménages privés)

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011



Niveau de scolarité de la population âgée de 25 à 64 ans

Source : ENM de 2011



Pour les estimations de l'ENM, le TGN est utilisé comme indicateur de la qualité des données. Pour la municipalité de Saint-Vallier, cet indicateur a été fixé à 45 % pour l'ENM de 2011. Un TGN élevé indique un risque plus important d'imprécision de certaines données.

> Acquis de la municipalité



Loisirs

Les Valléroises et les Vallerois bénéficient d'infrastructures telles qu'une école comprenant un service de garde, une bibliothèque municipale, un chalet des loisirs, un local des jeunes ainsi qu'un parc comportant divers équipements, dont une patinoire, un terrain de tennis et divers jeux pour les enfants.



Santé et services sociaux

Plusieurs services sont offerts à proximité : une pharmacie à Saint-Michel (elle effectue la livraison), une clinique dentaire à Beaumont et un service ambulancier. Saint-Vallier a aussi accès à divers services grâce à des organismes et établissements, notamment le CLSC de Bellechasse et Entraide Solidarité Bellechasse, qui offre les services de transport et de popote roulante. La municipalité a entrepris des démarches pour mettre en place un service de premiers répondants.



Services de garde

Les familles de Saint-Vallier disposent de deux services de garde en milieu familial.



Habitation

Le parc d'habitation de Saint-Vallier est généralement de bonne qualité et bien entretenu. La zone urbaine regroupe plusieurs belles maisons ancestrales très bien conservées. Les aînés peuvent également bénéficier d'un HLM (20 places).



Sécurité

Saint-Vallier compte un service de sécurité incendie qui effectue une visite des résidences permettant de vérifier les extincteurs et avertisseurs de fumée et de réaliser de la sensibilisation concernant la prévention des incendies. La municipalité est aussi desservie par la Sûreté du Québec selon une entente intervenue avec la MRC. Un répondant du poste de Saint-Gervais nous est spécifiquement affecté.



Services

De nombreux commerces facilitent la vie de la population de Saint-Vallier : bureau de poste, caisse populaire Desjardins, épicerie, coopérative alimentaire de produits locaux, fromagerie, boulangerie et, en saison estivale, comptoirs de fruits et de légumes frais.

> Qualités du milieu



Membre de l'Association des plus beaux villages du Québec, Saint-Vallier a une vue sur le fleuve Saint-Laurent. C'est un milieu de vie paisible et tranquille où l'on retrouve plusieurs artistes et artisans. Nos commerçants contribuent à la vitalité du milieu en attirant touristes et visiteurs. Lieu de rencontre des oies blanches à l'automne et au printemps, Saint-Vallier est aussi un milieu de vie choisi par le harfang des neiges.

Le comité responsable de la présente politique considère important que la municipalité préserve l'aspect de la rue Principale qui fait le charme de notre communauté.



> Faits saillants des consultations

Afin d'élaborer cette politique et son plan d'action, le comité Familles et Aînés de Saint-Vallier a procédé à une démarche de consultation permettant de recenser les besoins des familles et des aînés.

Lors des consultations, les familles et les aînés se sont exprimés sur plusieurs sujets : la vie communautaire, les loisirs, la sécurité, l'habitation, les services, etc.

Une consultation en ligne et un sondage papier ont permis de connaître les besoins des familles. Les aînés, quant à eux, ont été rencontrés lors d'une consultation publique. Grâce aux informations ainsi recueillies, le comité a pu établir de grands constats à partir desquels des actions seront posées afin d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés de Saint-Vallier.

- **Sondages : 446** sondages ont été acheminés par la poste
- **Répondants : 165** personnes ont rempli le sondage, ce qui correspond à un taux de participation de **36,9 %**
- **Consultation des aînés : 24** participants



> Suivi de la démarche

Afin d'assurer la mise en œuvre et le suivi des mesures inscrites au plan d'action, le comité Familles et Aînés, en collaboration avec les acteurs impliqués à la réalisation des actions, tiendra des rencontres pour mesurer l'avancement de la démarche.

Le comité d'animation sociale créé par le conseil municipal aura pour mission de veiller à la concrétisation des actions dans les domaines de la vie communautaire, de la culture et des loisirs.

Conçu sur un horizon de trois ans, le plan d'action sera évolutif. Une mise à jour annuelle permettra de s'adapter à l'évolution de la situation.

Les familles et les aînés sont invités à s'impliquer dans la réalisation du plan d'action de la politique familiale municipale en se renseignant auprès de l'administration municipale. Les familles et les aînés sont directement sollicités par le projet et seront appelés à jouer un rôle actif dans la mise en œuvre des actions concrètes.

L'élaboration de cette politique a amené les membres du comité à mieux comprendre, notamment grâce aux consultations, les réalités vécues par les familles et les aînés de notre municipalité. Les membres du comité Familles et Aînés assureront le suivi de cette politique et de son plan d'action triennal tout au long de sa mise en œuvre. Ils comptent rester à l'affût des changements qui surviennent dans la municipalité et s'assurer de toujours mieux connaître les besoins des familles et des aînés afin d'ajuster le plan d'action en conséquence.

De plus, l'élue responsable des questions Familles et Aînés de la municipalité siègera au comité Familles et Aînés de la MRC afin d'assurer une bonne circulation de l'information entre la MRC et les familles et les aînés de Saint-Vallier. De cette façon, la MRC sera informée des besoins exprimés par les familles et les aînés et pourra réaliser des actions qui permettront d'améliorer concrètement leur qualité de vie.

> Plan d'action

LÉGENDE DE LA COLONNE CIBLE

F = Familles

A = Aînés

I = Intergénérationnelle

Axe d'intervention : L'HABITATION

CONSTAT : Les familles et les aînés mentionnent des besoins en habitation, notamment des loyers mieux adaptés à leur réalité et un développement domiciliaire abordable pour les jeunes familles.

OBJECTIF : Faciliter l'accès à des propriétés adaptées aux besoins des aînés et des familles.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Modifier l'HLM et viser une clientèle de personnes autonomes et semi-autonomes âgées de 55 ans et plus.	A	Municipalité			x
Déterminer les zones propices au développement domiciliaire et étudier la possibilité de dézoner certains secteurs.	F	Municipalité			x
Inviter les promoteurs à construire des loyers qui répondent aux besoins des aînés et des familles.	F-A	Municipalité	x	x	x
Mettre en place une réglementation concernant les habitations multigénérationnelles.	F-A	Municipalité	x		
Mettre en œuvre des moyens pour attirer de nouvelles familles.	F	Municipalité		x	
Organiser un programme de formation destiné aux aînés sur le choix d'un milieu de vie.	A	Municipalité	x	x	

CONSTAT : Les aînés mentionnent qu'ils souhaitent rester dans leur domicile le plus longtemps possible.

OBJECTIF : Favoriser le maintien à domicile des aînés.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Faire connaître les services de maintien à domicile offerts à Saint-Vallier.	A	Municipalité	x	x	x

Axe d'intervention : LES LOISIRS, LA CULTURE ET LA VIE COMMUNAUTAIRE

CONSTAT : Les aînés et les familles souhaitent avoir un lieu de rassemblement accessible et fonctionnel, alors que les jeunes veulent avoir un local réservé à leur usage exclusif.

OBJECTIF : Permettre aux familles, aux aînés et aux jeunes de se rassembler dans un endroit répondant à leurs besoins spécifiques.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Aménager un local ou construire un centre communautaire où les familles et les aînés peuvent se rassembler.	F-A	Municipalité	x	x	x
Prévoir un endroit temporaire où les aînés peuvent se rencontrer en attendant l'aménagement d'un local permanent.	A	Municipalité	x		
Aménager un lieu de rassemblement pour les jeunes.	F	Service des loisirs municipaux		x	

CONSTAT : Les familles demandent que le service de camp de jour soit maintenu.

OBJECTIF : Offrir un service de camp de jour qui répond aux besoins des familles.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Maintenir le service de camp de jour et l'adapter aux besoins des familles.	F	Service des loisirs municipaux	x	x	x

CONSTAT : Les aînés et les familles ont manifesté divers besoins en matière de vie communautaire, d'animation sociale, de culture et de loisirs.

OBJECTIF : Offrir un programme d'animation communautaire qui répond aux besoins des familles et des aînés.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Organiser des cours d'informatique pour les aînés.	A	Municipalité par les loisirs	x		
Créer un comité responsable de l'animation de la vie sociale.	F-A	Municipalité par les loisirs	x	x	x
Inviter les citoyens à s'impliquer dans la communauté et supporter l'action bénévole.	F-A	Municipalité par les loisirs		x	x



Axe d'intervention : L'ENVIRONNEMENT

CONSTAT : Les familles et les aînés apprécient leur milieu de vie et demandent de préserver cet environnement agréable.

OBJECTIF : Embellir et préserver l'environnement de Saint-Vallier.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Organiser une activité annuelle de nettoyage des berges et des espaces publics.	F-A	Municipalité	x	x	x
Inviter les familles et les aînés à s'initier au compostage domestique.	F-A	Municipalité	x	x	x
Supporter les actions du comité d'embellissement de la municipalité.	F-A	Municipalité	x	x	x



Axe d'intervention : LES INFRASTRUCTURES

CONSTAT : Les accès des bâtiments municipaux devraient être mieux adaptés aux familles et aux aînés.

OBJECTIF : Améliorer l'accessibilité des bâtiments municipaux pour les familles et les aînés.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Modifier l'accès des édifices municipaux pour les rendre plus accessibles aux familles et aux aînés et conformes aux normes actuelles.	F-A	Municipalité	x		x

CONSTAT : Les familles et les aînés déplorent le non-respect des horaires d'utilisation de la patinoire.

OBJECTIF : Assurer un contrôle adéquat des horaires d'utilisation de la patinoire.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Mettre en place une meilleure surveillance pour gérer l'utilisation de la patinoire.	F-A	Municipalité	x	x	x



Axe d'intervention : LA SÉCURITÉ

CONSTAT : Les familles et les aînés ne se sentent pas en sécurité lorsqu'ils se déplacent à pied.

OBJECTIF : Permettre aux familles et aux aînés de se déplacer de façon sécuritaire dans la municipalité, peu importe leur âge et leur condition.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Peindre des bandes sur la chaussée pour marquer les passages pour piétons et installer la signalisation appropriée.	F-A	Municipalité	x	x	
Augmenter l'éclairage public.	F-A	Municipalité	x	x	
Poursuivre et améliorer le déneigement des trottoirs.	F-A	Municipalité	x	x	x



Axe d'intervention : L'INFORMATION

CONSTAT : Les aînés et les familles connaissent peu les services offerts à Saint-Vallier.

OBJECTIF : Améliorer la diffusion de l'information locale et régionale destinée aux familles et aux aînés.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Publier les services offerts à Saint-Vallier dans le journal <i>Le Valliérois</i> .	F-A	Municipalité	x		
Créer un guide du citoyen.	F-A	Municipalité	x		
Faire parvenir une lettre de bienvenue et un guide du citoyen aux nouveaux arrivants.	F-A	Municipalité	x		
Maintenir la lisibilité des textes publiés dans <i>Le Valliérois</i> .	A	Municipalité	x		
Élaborer une programmation diversifiée regroupant des activités communautaires, culturelles et de loisirs.	F-A	Municipalité	x		
Publier les demandes et les offres de bénévolat.	F-A	Municipalité	x		



Axe d'intervention : L'URBANISME ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

CONSTAT : Les aînés et les familles souhaitent avoir plus d'accès au fleuve.

OBJECTIF : Protéger les accès existants au fleuve.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Informar la population au sujet de la réglementation existante concernant l'accès au littoral et au refuge d'oiseaux migrants.	F-A	Municipalité	x		

CONSTAT : Les familles et les aînés accordent une grande importance à la qualité de l'eau et demandent d'avoir un meilleur accès à l'eau potable.

OBJECTIF : Voir à développer un système d'aqueduc.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Étudier la possibilité de développer un réseau d'aqueduc en consultant des experts et en réalisant une étude de faisabilité.	F-A	Municipalité	x	x	x

> Remerciements

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à la réalisation de la politique Familles et Aînés de Saint-Vallier.

- Secrétariat aux aînés
- MRC de Bellechasse
- Lise Prévost (Carrefour Action municipale et Familles)
- Guy Boudreau (CLD de Bellechasse)
- Suzie Lavigne, Lucie Morin, Marie-Claude L'Espérance et Éric Lemieux (CSSS Alphonse-Desjardins – secteur Bellechasse)
- Daniel Piché ainsi que les membres de la Table de concertation des aînés et leurs proches de Bellechasse
- Tous les citoyens de Saint-Vallier ayant participé à la consultation des familles et des aînés

Nous remercions spécialement les membres du comité Familles et Aînés pour leur implication, Nathalie Fortin, chargée de projet, pour son accompagnement tout au long de cette démarche et Serge Lafond, photographe, pour sa grande générosité.

Crédits

Conception graphique : Amori design graphique
Impression : Impressions P.A. Morin / pamorin.com
Révision linguistique : Marie-Élaine Gadbois / Oculus révision
Rédaction : Nathalie Fortin et Marilyn Laflamme, chargées de projet



Municipalité de Saint-Vallier

361-A, rue Principale
Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0
Tél. : 418 884-2559 / Téléc. : 418 884-2454
svallier@globetrotter.net



En partenariat avec :

